

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Strasbourg, le 1er mars 2022

Crise ukrainienne : les services de l'Etat se mobilisent et coordonnent l'action des collectivités pour l'accueil des ressortissants ukrainiens déplacés

Le ministre de l'Intérieur a réuni ce matin en visioconférence les préfets pour évoquer les modalités de mise en oeuvre d'un dispositif d'accueil des Ukrainiens déplacés à la suite du conflit en cours.

Dans le Bas-Rhin, l'ensemble des services de l'Etat compétents se mobilise, sous l'autorité de la préfète, pour préparer, organiser cet accueil et coordonner les actions des collectivités. Une cellule de crise a été mise en place à cet effet à la Préfecture.

Un courrier des ministres compétents a été adressé par la Préfète en fin de matinée à l'ensemble des élus du département.

Le travail de construction du dispositif d'accueil sera élaboré en lien étroit avec l'ensemble des collectivités.

**Contact presse** 

Bruno lossif Tél : 07 72 34 91 14 Mél : <u>bruno.iossif@bas-rhin.gouv.fr</u> Préfecture du Bas-Rhin Tél : 03 88 21 67 68 www.bas-rhin.gouv.fr 5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex

